



DEMANDE DE DOSSIER

« Parent accompagnant d'un mineur malade »

Ne concerne pas les citoyens de l'Union Européenne

DATE DE RÉCEPTION EN PRÉFECTURE (réservé à l'administration)	
---	--

Votre état-civil

Monsieur Madame

Nom(s) de naissance :

Nom(s) d'épouse :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Sexe : M F

Passeport n°

Valable du ___/___/___ au ___/___/___

Situation familiale Célibataire Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse complète (indiquer si besoin le nom de l'hébergeant) :

Téléphone :

Email :

Le motif de votre demande de dossier (ne cocher qu'une seule case)

1ère demande d'Autorisation Provisoire de Séjour « Parent Accompagnant un enfant malade »

Renouvellement d'Autorisation Provisoire de Séjour « Parent Accompagnant un enfant malade »

Signature du demandeur (obligatoire)

TOURNEZ LA PAGE POUR REMPLIR AU VERSO

Si vous êtes déjà titulaire d'un document de séjour

N° étranger :

Dates de validité : du ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

délivré par : Préfecture de(s)

Je suis demandeur d'Asile :

OUI NON

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE FORMULAIRE

► UNE GRANDE ENVELOPPE (format 22,9 cm X 32,4 cm, affranchie pour 100g) sur laquelle doivent être mentionnés vos NOM, Prénom et Adresse complète.

Selon votre demande :

► 1ère demande « parent accompagnant un mineur malade » :

- copie du justificatif de nationalité du demandeur (passeport + visa d'entrée en France s'il y a lieu)
- copie du justificatif de nationalité de l'enfant (passeport + visa d'entrée en France s'il y a lieu)

► Renouvellement APS « parent accompagnant un mineur malade » :

- copie de votre Autorisation Provisoire de Séjour

ATTENTION

- Si les documents demandés ci-dessus ne sont pas fournis, le formulaire sera retourné à son expéditeur sans être étudié.
- Joignez uniquement des photocopies lisibles des documents demandés ci-dessus (pas de photos, pas de timbres fiscaux).
- Soyez vigilant sur l'adresse indiquée sur l'enveloppe sous peine de pas recevoir en retour le dossier correspondant à votre demande.

COMMENT FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE ?

► **UNIQUEMENT** par voie postale à :

Préfecture de la Loire

SMI - PEM

02 rue Charles de Gaulle – CS 12241

42022 ST ETIENNE Cédex 1

Standard : 04 77 48 48 48

Télécopie : 04 77 21 65 83

Site internet : www.loire.gouv.fr

Adresse postale : 2 rue Charles de Gaulle CS 12241 – 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1